



**AgEcon** SEARCH  
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## L'industrialisation rurale au service du développement local en Europe Occidentale

Ph. Tourny

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Tourny Ph. L'industrialisation rurale au service du développement local en Europe Occidentale. In: Économie rurale. N°118, 1977. Le devenir de l'espace rural - première partie. pp. 33-40;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1977.2478>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1977\\_num\\_118\\_1\\_2478](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1977_num_118_1_2478)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Abstract

Rural industrialization in the service of local development in western europe - In Western Europe rural regions have been neglected by growth. Some of them have their own industrial structure which is often of long-standing. For the others industrialization has seemed for some years to be a means of development and balance. The present implantation of firms in rural areas concerns areas close to sources of energy and raw materials, near big towns and big industrial centres or in rich but little built-up rural areas, or else in the depths of the country. The nature of the relationship between the collectivity and the firm must be revised. The sporadic initiatives taken by the « communes » give way to national initiatives and other intercommunal experiments. In underprivileged areas technical assistance (by the collectivity or by the State) is necessary. The most rural areas practically never manage to unite all these elements. Rural industrialization can contribute to planning and development if the responsibility of the collectivities is real, if the inhabitants are consulted and feel committed to the projects that concern them.

## Résumé

En Europe occidentale, les régions rurales ont été les « laissés pour compte » de la croissance. Certaines se sont dotées d'une structure industrielle autochtone, souvent ancienne. Pour les autres, l'industrialisation représente depuis quelques années le moyen du développement et de l'équilibre. L'implantation actuelle des entreprises en milieu rural a lieu : à proximité des sources d'énergie et matières premières, des grandes agglomérations et grands centres industriels, ou bien dans des régions rurales d'agriculture riche, faiblement urbanisées, ou encore dans les campagnes profondes. Les modes de relation entre collectivité locale et entreprise sont à réviser. L'initiative sporadique des communes laisse le pas aux « pays » (France), et à d'autres expériences intercommunales. Dans les régions défavorisées, un accompagnement technique (du fait de la collectivité et/ou de l'Etat) est nécessaire : voies de communication, eau, énergie, réserves foncières. Les campagnes profondes ne réunissent presque jamais l'ensemble de ces éléments. Un accompagnement incitatif (législation, aides publiques) passe par une planification contractuelle. L'industrialisation rurale ne peut contribuer à l'aménagement et au développement que si la responsabilité des collectivités est réelle, et si les populations sont consultées et se sentent engagées dans les projets qui les concernent.

# L'INDUSTRIALISATION RURALE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL EN EUROPE OCCIDENTALE

Ph. TOURNY

*Recherches et expérimentation de systèmes \**

---

En Europe occidentale, les régions rurales ont été les « laissés pour compte » de la croissance. Certaines se sont dotées d'une structure industrielle autochtone, souvent ancienne. Pour les autres, l'industrialisation représente depuis quelques années le moyen du développement et de l'équilibre.

L'implantation actuelle des entreprises en milieu rural a lieu : à proximité des sources d'énergie et matières premières, des grandes agglomérations et grands centres industriels, ou bien dans des régions rurales d'agriculture riche, faiblement urbanisées, ou encore dans les campagnes profondes.

Les modes de relation entre collectivité locale et entreprise sont à réviser. L'initiative sporadique des communes laisse le pas aux « pays » (France), et à d'autres expériences intercommunales. Dans les régions défavorisées, un *accompagnement technique* (du fait de la collectivité et/ou de l'Etat) est nécessaire : voies de communication, eau, énergie, réserves foncières. Les campagnes profondes ne réunissent presque jamais l'ensemble de ces éléments. Un accompagnement incitatif (législation, aides publiques) passe par une planification contractuelle.

L'industrialisation rurale ne peut contribuer à l'aménagement et au développement que si la responsabilité des collectivités est réelle, et si les populations sont consultées et se sentent engagées dans les projets qui les concernent.

---

## RURAL INDUSTRIALIZATION IN THE SERVICE OF LOCAL DEVELOPMENT IN WESTERN EUROPE

*In Western Europe rural regions have been neglected by growth. Some of them have their own industrial structure which is often of long-standing. For the others industrialization has seemed for some years to be a means of development and balance. The present implantation of firms in rural areas concerns areas close to sources of energy and raw materials, near big towns and big industrial centres or in rich but little built-up rural areas, or else in the depths of the country. The nature of the relationship between the collectivity and the firm must be revised. The sporadic initiatives taken by the « communes » give way to national initiatives and other intercommunal experiments. In underprivileged areas technical assistance (by the collectivity or by the State) is necessary. The most rural areas practically never manage to unite all these elements. Rural industrialization can contribute to planning and development if the responsibility of the collectivities is real, if the inhabitants are consulted and feel committed to the projects that concern them.*

---

\* RES, bureau d'études, Château d'Audour, 71970 Dompierre-les-Ormes.

## QUEL MILIEU RURAL ?

Parmi les nombreuses représentations sous-jacentes à l'expression « milieu rural », nous choisissons, pour notre part, celle qui recouvre les espaces en voie de sous-développement et désertification, à l'écart des politiques de concentration et de développement moderne.

Il est en effet devenu commun d'identifier « industrialisé » et « urbanisé » à **développé**. En Europe, le couple industrialisation-urbanisation a été indissociable et le moteur de presque toutes les politiques de développement.

### D'OU VIENT L'INTERET POUR LE MILIEU RURAL ?

Pourquoi l'intérêt porté au milieu rural s'amplifie-t-il aujourd'hui ? En vérité, les politiques d'incitation au développement des régions défavorisées n'ont pas, sauf en Suisse et en Allemagne Fédérale, atténué le fossé entre zones riches et zones pauvres, malgré une forte polarisation industrielle sur quelques centres privilégiés.

La concentration humaine et industrielle présente de plus en plus d'inconvénients et d'insatisfactions pour les entreprises et les habitants.

La mobilité croissante des populations du rural vers les agglomérations, en déséquilibrant l'occupation des espaces, détruit les unités sociologiques. Elle est génératrice de surcoûts d'investissements et finalement dresse les régions appauvries contre les riches.

Les exploitations agricoles, après la fuite des jeunes, voient leur environnement social se vider et les services déperir, au point de rendre leur survivance précaire.

Les régions rurales — laissés pour compte de la croissance — ont subi les méfaits de cette discrimination. Depuis quelques années (environ une décennie) les gouvernants des Etats européens ont progressivement pris conscience du risque de déséquilibre inter-régional, mais ont d'abord favorisé le développement de l'urbanisation-industrialisation des pôles provinciaux les plus attractifs au sein des provinces en voie de sous-développement.

Malgré les cris d'alarme des élus ruraux, l'intérêt pour le milieu rural comme espace d'accueil pour une nouvelle industrialisation, est très récent (1).

Ce sont donc aujourd'hui les excès de la concentration des hommes et des activités, la faillite de la croissance sélective d'espaces et les insatisfactions croissantes des citoyens qui poussent à l'industrialisation rurale en Europe. D'ailleurs, dans la plupart des cas (Italie, France, Irlande en particulier), les revendications permanentes des habitants et des élus du milieu rural ont été sans effet sur une inflexion des politiques de concentration.

La volonté d'industrialisation du milieu rural en Europe tend-elle aujourd'hui à surmonter les disparités régionales et provoquer un changement fondamental des structures socio-économiques, ou à déplacer les entreprises industrielles fragiles sur les régions pauvres moins exigeantes en rémunération du travail, ou à reconstituer tout simplement en zone rurale les modèles de production déjà connus, avec une occupation de l'espace plus diffuse ? L'espace rural n'est-il en fait qu'une réserve d'espace ?

### LE MILIEU RURAL EN EUROPE OCCIDENTALE

L'approche de l'expérience européenne en matière d'industrialisation des régions rurales recouvre de nombreux particularismes géographiques, historiques et culturels. On nous pardonnera de les atténuer ici par assimilation à un modèle unique de sous-développement, dont les caractéristiques majeures sont de n'avoir pu assumer un développement endogène, d'avoir conservé l'équilibre ville-campagne hérité du passé, de n'avoir pu satisfaire les besoins en emplois des habitants.

#### Le milieu humain

A l'écart des grandes transformations modernes, le milieu rural reste le conservateur des micro-cultures traditionnelles. Peu entamé par l'effritement social propre à l'urbanisation, son milieu humain reste, sous toutes les latitudes, fortement marqué par la pratique de la vie collective, l'entraide professionnelle et le goût de l'indépendance. Les régions rurales pratiquent encore le généralisme professionnel et le réflexe d'entreprise, hérité de l'insécurité économique ; encore que ces survivances soient progressivement battues en brèche par les modes d'enseignements général et professionnel en vigueur.

(1) L'évolution de l'agriculture n'est pas prise en compte ici. Des succès ont été obtenus dans la croissance des productions, au prix d'une forte concentration des exploitations et d'une réduction accélérée des exploitants.

Leurs habitants sont, par contre-coup, assez rebelles aux tâches fragmentées, à la solitude, aux astreintes disciplinaires non désirées. Mais la caractéristique majeure du milieu rural actuel est le vieillissement de sa population par suite de la fuite continue des jeunes vers les régions urbanisées.

Ainsi vieilles et appauvries, les régions rurales sont soit résignées et repliées sur elles-mêmes, soit revendicatives sans les moyens de leurs politiques. Dans le meilleur des cas, on le verra, les régions rurales qui ont su s'industrialiser grâce à l'énergie de leurs habitants connaissent aujourd'hui les revers de leur succès, par manque d'équipements publics, adaptés à leur croissance et aux exigences des jeunes générations.

### Les niveaux de services

— Les équipements d'accompagnement du développement sont soit en excès (écoles, bureaux de poste, abattoirs, hôpitaux ruraux), soit en défaut (routes, télécommunications, formation professionnelle, électricité, eau).

— L'équipement commercial et l'artisanat suivent la courbe de population ; leur raréfaction détruit la vie des bourgs-centres, réduit la valeur des biens immobiliers, favorisant l'implantation de résidences secondaires, sans profit pour la collectivité.

## L'INDUSTRIALISATION DU MILIEU RURAL AUJOURD'HUI

Avant d'aborder les chances d'une industrialisation volontaire, il est bon de rappeler que nombre de régions se sont dotées, en Europe, d'une structure industrielle autochtone, souvent ancienne.

Ces régions ont, à l'origine, des traits communs : **agriculture pauvre, forte population et isolement**. Sont, par exemple, dans ce cas les vallées alpines (Italie, Suisse, France) le Jura (France et Suisse) et la Vendée française.

L'insécurité économique, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècles (et même en 1950 pour la Vendée) a poussé les artisans ou les migrants de l'agriculture à se lancer dans la production industrielle ou semi-artisanale, sur place, dans leurs villages.

Paradoxalement, l'absence d'équipements et de communications, la pauvreté généralisée furent les moteurs de ces entreprises ; la forte cohésion sociale et la proximité de grands centres d'échanges (Genève-Cholet) voire de sous-traitance, ont renforcé ces succès.

Les mutations récentes de ce type d'industrialisation ont pris des formes variées : des regroupements d'entreprises se sont opérés (pas toujours dans le sens habituel, car certains groupes d'origine locale sont

### Les exigences de l'agriculture

L'agrandissement des surfaces d'exploitation, la forte mécanisation et la spécialisation culturelle exigent des remembrements ou restructurations des terres, des rénovations de chemins, une modernisation des bâtiments, des adductions d'eau, une électrification généralisée des entreprises, des points de commercialisation et d'approvisionnement pratiques.

Par voie de conséquence, l'urbanisation sauvage doit être endiguée, les sols fertiles protégés ; mais l'ensemble des équipements et services nécessaires à l'agriculture ne peuvent être satisfaits si les exploitants sont seuls intéressés : des activités complémentaires sont nécessaires.

Cela semble même se vérifier dans les régions de riche agriculture industrielle où le nombre d'exploitations est réduit.

Le milieu rural, avant tentative d'industrialisation, présente donc les caractéristiques d'**une société vieillie et appauvrie** : population vieillissante, parc immobilier ancien, équipements vétustes et raréfiés, perte des décisions économiques et politiques, ressources financières faibles.

Il dispose cependant d'**atouts considérables** : une agriculture en modernisation constante, un espace propice à l'accueil et aux aménagements, des traditions de vie sociale et d'entreprise.

devenus de taille nationale) ; les extensions de ces entreprises se sont souvent déplacées sur des agglomérations mieux équipées ; et les nouvelles créations d'entreprises ont désormais recours à une main-d'œuvre exogène.

La plupart de ces zones d'industrialisation ancienne ont soit déplacé leurs activités vers les régions urbanisées et industrialisées, soit elles-mêmes modifié le paysage rural d'origine en concentration industrielle. L'aboutissement de cette évolution est que, dans ces régions, on constate une raréfaction de nouveaux entrepreneurs locaux, un regroupement des entreprises près des villes, des difficultés accrues pour les entreprises les plus petites à financer leurs extensions, et pour leurs fondateurs à trouver des successeurs.

■ **Pour les autres régions rurales**, où l'industrialisation n'est ni courante ni spontanée, mais semble s'imposer comme moyen de développement et d'équilibre, que se passe-t-il depuis quelques années ?

### Carence et fragilité des entrepreneurs

Certes, dans chaque pays, on trouve une entreprise exceptionnelle qui s'est implantée au cours des vingt

dernières années, s'est développée, et sert fréquemment de référence lorsqu'on aborde ce sujet (2).

Mais, en réalité, le problème-clé est, en milieu rural, la carence apparente en entrepreneurs locaux. Cette réalité s'étend aussi au milieu urbain, mais la gravité en est moins perceptible puisqu'il est le point d'impact privilégié des établissements des grands groupes.

Le milieu local, dépouillé de ses éléments les plus jeunes parmi les manuels, et producteur d'universitaires, peu enclins à l'esprit d'entreprise (mais par contre fortement attirés par une carrière salariale) secrète spontanément très peu de créations d'entreprises. La « race des pionniers » est en voie de disparition dans la plupart de nos pays, sans pour autant être remplacée par d'autres formes collectives de création.

Quelques pays cependant, ont prolongé leur action en faveur de la décentralisation par des incitations particulières à la création d'entreprises autochtones : les pays scandinaves, la Suisse, et la RFA en Bavière et en Bade-Wurtemberg.

Par contre d'autres pays, tels que la France, le Royaume-Uni, n'ont pas pris en considération cet aspect, pas plus qu'ils n'ont distingué dans leur politique de décentralisation le milieu urbain du milieu rural.

On opposera à cela que la France vient de décréter nombre de mesures propres à favoriser l'implantation industrielle dans les petites villes (moins de 15.000 habitants) mais les zones bénéficiaires sont très restrictives. Seule la récente politique d'incitation à la croissance de l'artisanat est cohérente car elle exclut de son bénéfice les unités urbaines, déjà trop attractives. C'est peut-être à partir de cette politique que, en France notamment, on pourra envisager une évolution industrielle. Cela exigera de toutes manières une révision fondamentale des méthodes d'enseignement et la mise en place de circuits d'information permanente à la disposition des candidats-entrepreneurs.

S'il est vrai que des formules d'entreprise collective soient possibles pour l'avenir, il n'en demeure pas moins que l'Europe a, par manque de clairvoyance, laissé se dessécher cette pépinière d'entrepreneurs qu'était le milieu rural et abandonné les collectivités locales dans leur recherche d'une entreprise salvatrice, quelle qu'elle soit.

### **De quelles entreprises le milieu rural a-t-il hérité ?**

D'abord des **établissements** dépendant d'un siège social extérieur au milieu. Parmi eux on rencontre :

---

(2) On trouvera dans le rapport Chavannes sur « l'industrie à la campagne » quelques exemples de réussites en France, ou pour la Suisse dans « Les disparités économiques régionales » ou encore pour l'Angleterre auprès du « Polytechnic of Central London ».

— **des ateliers**, utilisant une main-d'œuvre bon marché et peu qualifiée, rattachés à des secteurs fragiles tels que la confection, la bonneterie et le tissage. Ces ateliers jouent allègrement les surenchères entre les collectivités locales pour obtenir les avantages les plus substantiels. Souvent, ils déménagent dès la moindre difficulté interne ou d'environnement ;

— **des dépôts**, exigeant de l'espace à bon compte, soit comme relais de diffusion d'articles de consommation, soit comme centres de stockage de machines ou de matériel. Souvent intitulés « usines », ces dépôts n'emploient que peu de personnes et les retombées sur la vie locale sont minimales ;

— **des établissements**, succursales de grands groupes, qui aboutissent, au hasard des décisions, en milieu rural, s'installent parfois en dehors des zones industrielles préparées par la collectivité, en France. En Italie, dans le Mezzogiorno, une politique forte et suivie a obtenu des résultats et une discipline ; il en va de même en Suède, au Danemark et en Irlande.

Ensuite, des **créations d'entreprises autochtones**, de petite et moyenne taille (elles atteignent rarement de grandes dimensions sur le site de fondation).

Elles sont d'autant plus nombreuses et résistantes que la région s'est taillée une réputation dans une spécialité ou qu'elle se situe à portée d'un grand centre industriel et commercial (Pays Rhénan, Jura, Suisse, Hollande, Centre de l'Angleterre, Choletais-Vendée, Lyonnais-Charollais, Oest Irlandais, Italie du Nord).

C'est dans cette catégorie, la plus intéressante, que l'on constate au cours de la décennie très favorable de 1960-1970, les variations de succès les plus notables d'un pays à l'autre, selon les politiques initiées par leurs Etats :

— La République Fédérale Allemande, par un système d'aides appropriées, a favorisé le développement de 300 centres d'activité. Dans certaines régions, on enregistre la création d'une usine dans chaque village. Pour atteindre ce résultat, l'Allemagne a fait porter ses efforts sur l'harmonie de l'aménagement des espaces ruraux, avec une structuration des équipements sur des zones unitaires d'au moins 20.000 habitants dans un rayon d'une heure de parcours. Les « Land-Kreise » sont ici dotés d'énormes moyens pour assurer l'équilibre des espaces.

— La Confédération Helvétique a, de même, ajusté ses aides au développement des cantons montagnards par « concentration des investissements sur les centres régionaux », la prise en charge des surcoûts dus aux distances (3) avec comme effet une création d'emplois industriels plus forte dans les communes de 1.000 habitants que la moyenne nationale. La Suisse a choisi

---

(3) Message du Conseil Fédéral, Berne, 1973.

la formule de la « décentralisation concentrée », arbitrée par les choix cantonaux selon leurs réalités.

— L'Italie, outre l'action sur le Mezzogiorno qui connut les succès et échecs que l'on sait, a favorisé l'implantation industrielle le long des grands axes de communication (autoroutes) à portée des villages existants en les incitant à une prise en charge intercommunale des retombées et des programmes d'équipement. Il faut signaler aussi qu'en Italie le pouvoir régional et le pouvoir municipal sont forts et dotés de moyens financiers réels.

— La France n'a pas diversifié son système d'aide entre rural et urbain, sauf récemment pour les zones de montagne et quelques zones d'agriculture défavorisée.

En général, ce sont les villes des régions primées qui ont bénéficié, par priorité, des mesures de décentralisation. En France, les régions et les communes disposent de peu de pouvoirs et de faibles moyens.

Les entrepreneurs du milieu rural sont, selon le milieu :

— à proximité des sources d'énergie et de matières premières : de grands établissements, appartenant à des groupes industriels importants ;

— à proximité de grandes agglomérations et grands centres industriels : des établissements de grands groupes et, selon les régions, par effet de tache d'huile, des entreprises liées au potentiel de consommation de la région ;

— dans certaines régions rurales, autrefois enclavées et pauvres : des entreprises autochtones en développement dont une spécialité renommée est le dénominateur commun ; ces régions ont tendance à urbaniser leurs implantations ;

— dans les régions rurales d'agriculture riche et faiblement urbanisées : une industrialisation indigène, dispersée, diversifiée et de petite taille ;

— dans les campagnes profondes : des dépôts, des ateliers de confection très mobiles, du travail à domicile, de très rares entreprises indigènes.

Pour que l'industrialisation du monde rural contribue au développement des groupes et des personnes, ne faut-il pas, avant tout, réviser les modes de relation entre la collectivité et l'entreprise, pour ne pas retomber dans l'arbitrage du décideur économique ?

## LE ROLE DES COLLECTIVITES LOCALES

### Pouvoir concentré et pouvoir déconcentré

Illustration du propos précédent, la question posée résume l'importance capitale des instances de **pouvoir régional et local** pour guider l'industrialisation dans le sens du développement global.

En Europe, la distribution des pouvoirs attribués à la collectivité régionale et locale est très variée. On passe de pouvoirs étendus (République fédérale allemande, Angleterre) aux plus restreints (France).

La déconcentration des aides des Etats suit le même canevas : de l'Etat-appui aux collectivités (Suisse, Angleterre) à l'Etat-intervenant direct (France). La collectivité régionale et/ou locale (les élus) recouvre des espaces de dimensions très différentes **au niveau le plus efficace d'intervention** : en Allemagne le landkreise, en Angleterre le district, en Suisse et en France, la commune. Notre propos n'étant pas d'apprécier les avantages réciproques de ces structures, nous nous contenterons de noter que les meilleures réussites d'industrialisation en milieu rural sont celles dont la collectivité-moteur est le reflet de l'unité économique-sociale **d'un espace assez vaste pour bénéficier de tous les services**, et que celles dont les résultats sont les plus médiocres concernent des collectivités exiguës et démunies.

On note cependant, depuis quelques années, une tendance à une homogénéisation des situations, grâce

aux réformes territoriales et d'aménagement entreprises (par exemple en RFA, en Angleterre ou en France). Mais le contenu réel des pouvoirs d'intervention demeure hétérogène, en particulier pour l'attribution des primes et subventions. Nous nous bornons ici à décrire le modèle français, parce que, institutionnellement, le moins apte à promouvoir la collectivité locale.

La France est fragmentée en quelque 30.000 communes (80 % sont classées : milieu rural) dont les populations oscillent de 1.000 à 2.000 citoyens. La collectivité locale de base, vraiment intéressée à son propre développement, ne dispose pas des ressources suffisantes pour y faire face. En elle-même, une commune française ne représente qu'une minime partie du territoire économique-culturel homogène auquel elle appartient.

Les regroupements territoriaux que sont arrondissements et départements, sont bien plus les instruments de la politique nationale, pour la répartition des équipements que les émetteurs des politiques locales de développement.

Chaque commune a donc, au cours des deux dernières décennies, selon son pouvoir relatif (mesuré en poids de population), entrepris de prendre dans son filet l'industrie en quête de localisation. Laissées à leur isolement et donc à leur compétition, les communes rurales ont multiplié des investissements excessifs

pour leur budget, et malheureusement trop souvent inutiles : multiplication de réserves foncières destinées aux industriels, ou même création de zones industrielles équipées, construction de lotissements pour l'habitat, mise à disposition de bâtiments industriels banalisés. Leur seule arme financière — l'exonération temporaire de taxes locales (patente et taxe d'équipement) — s'est avérée peu efficace.

La division et la faiblesse des moyens ont favorisé les surenchères d'une commune sur l'autre, attiré les aventuriers de l'industrie plus que les entreprises sérieuses. En outre, ces initiatives du désespoir, louables dans leurs intentions, n'ont, bien entendu, fait l'objet d'aucun appui cohérent de l'Etat, ni en politique d'équipement (communications, transports et énergie) ni en politique d'habitat locatif.

Très récemment, sous l'impulsion de revendications régionales, l'Etat français a esquissé une politique d'aménagement favorable au milieu rural : **les pays**. Les « pays » sont des territoires où la solidarité intercommunale peut réellement s'exercer en raison de l'homogénéité économique, sociale et culturelle, reconnue par les élus eux-mêmes.

Ailleurs en Europe, on trouve des expériences de solidarité intercommunale, favorisée par une politique nationale.

— Les associations ou groupements de communes, en Suisse, qui ont procédé à un aménagement concerté et entrepris de passer des contrats avec des entreprises. Ces contrats (type Val d'Entremont), précisent les emplois à créer, la qualification professionnelle, les productions et les investissements à la charge de l'industriel d'une part, les aménagements et facilités consentis par la collectivité, d'autre part.

— Les nouvelles zones d'action unitaire en Grande-Bretagne où l'industrialisation fait objet d'une planification inter-communale, fonction des atouts, des spécificités, des moyens et des besoins.

— En France même, des expériences particulières dues à l'initiative des élus locaux, méritent d'être signalées :

- le syndicat inter-communal de la région de Loudun qui, sur la base d'une solidarité financière entre les communes rurales et la ville-centre, développe et répartit les activités et les logements ;

- le syndicat inter-communal de la région de Dompierre-les-Ormes, composé uniquement de communes rurales de moins de 1.000 habitants, a délibérément opté pour un développement concerté, basé sur la création d'une zone d'activité industrielle commune, située en dehors de toute agglomération, dont les charges et bénéfices font l'objet d'une péréquation entre toutes les communes.

D'autres formes originales d'intervention de la collectivité ont été tentées :

— Regroupement des élus communaux dans une association de développement où ils siègent en tant que citoyens, aux fins de promouvoir et garantir des emplois dans leurs communes. Ces associations paracommunales ont ainsi des contrats de travail à domicile, avec des sociétés industrielles ; elles assurent bénévolement la distribution du travail dans les foyers, gèrent les salaires et veillent à la qualité du produit.

— Sous l'impulsion d'élus communaux, des sociétés de capitaux ont été créées pour la collecte de l'épargne locale, afin d'apporter à un industriel le complément d'investissement, nécessaire à l'aboutissement d'un projet.

Contrairement à la pratique américaine d'information continue du milieu social en matière économique, je ne connais pas d'exemple en Europe occidentale où les artisans et autres candidats-entrepreneurs soient périodiquement et largement informés des possibilités d'entreprendre. Cela existe-t-il en dehors des bulletins diffusés aux industriels (déjà les mieux informés) par les organismes professionnels de l'industrie ? Il est clair que seule la collectivité locale peut assurer ce rôle de relais de l'information au moyen des médias régionaux.

## Les appuis et l'accueil à l'industrialisation

Pour inciter les entreprises à s'installer dans les régions défavorisées, tous les pays ont mis au point un système d'aides. La comparaison de ces systèmes d'aides est délicate, car les facilités fiscales consenties et les formes du crédit sont peu homogènes.

### ▪ L'accompagnement technique

On admet aujourd'hui que toutes les industries n'ont pas le même niveau d'exigence en équipements d'accompagnement.

La zone industrielle sophistiquée, branchée sur une voie navigable et le chemin de fer, peut être indispensable pour certaines entreprises ; mais, d'une manière générale, on sait maintenant (et surtout pour le milieu rural) que l'accompagnement technique de l'industrie doit faire l'objet d'études et de contacts préalables avec les secteurs industriels visés, avant de programmer des réalisations d'accueil. Dans le passé récent, les techniques d'accueil en milieu rural ont suivi deux voies :

— la programmation par la collectivité et/ou l'Etat de zones industrielles équipées, raccordées à un axe de communication, complétées d'une modernisation du réseau d'eau et d'énergie. Les zones une fois réalisées, la collectivité recherche des entreprises-candidates.

— une politique de réserve foncière par la collectivité, sans autre investissement préalable. Dans ce cadre général, la collectivité pratique d'abord le démarchage auprès des sociétés industrielles, puis réalise les

équipements ou consent des aides lorsqu'une société s'avère décidée à s'y installer.

Il serait, à mon sens, prétentieux de condamner l'une ou l'autre formule ; on a vu des succès et des échecs dans les deux cas. Cela conduirait à penser que **l'accompagnement technique** (à condition qu'existe un minimum de désenclavement et de ressources énergétiques) **n'est pas décisif**.

L'accompagnement technique du fait de la collectivité et/ou de l'Etat pourrait se résumer à : l'existence d'une voie de communication correcte, des disponibilités en eau, énergie et télécommunications, des réserves foncières, accessibles et constructibles. Les campagnes profondes remplissent généralement l'une des conditions, **presque jamais l'ensemble**. La fragmentation excessive des pouvoirs locaux et l'exiguïté de leur capacité financière les pénalise, en France en particulier.

#### ▪ **L'accompagnement incitatif**

Sous le terme « incitatif », nous entendons l'ensemble des législations d'urbanisme, de localisation industrielle, et d'aides publiques. D'une manière générale, les législations en vigueur, même celles les mieux orientées vers le décollage industriel des régions rurales, présentent toutes le défaut de favoriser exclusivement les appareils de production industrielle. A ma connaissance, aucune loi-cadre ne fait état d'**un schéma logique de développement du milieu rural** (dont l'industrie n'est qu'un aspect) qui conditionnerait l'attribution de l'aide à l'emploi, à telle ou telle action en matière de modernisation de l'habitat, de création de centres banalisés de formation professionnelle continue, etc... Si l'on prend la peine, on trouvera, sans doute, dans l'arsenal incitatif de différents pays, plusieurs lois complémentaires, émanant de ministères différents, qui œuvrent dans le sens du développement rural ; mais l'enchaînement cohérent des étapes de

développement, dans leurs priorités, ne fait pas l'objet d'une politique unitaire.

Selon les régions, l'objectif économique premier, reconnu comme moteur, peut être soit agricole, soit industriel, soit touristique. Les aides qui conditionnent sa réalisation sont prioritaires ; mais, à partir de ce choix, l'ensemble de l'environnement économique et social doit faire l'objet de mesures qui se conditionnent les unes les autres. En d'autres termes, **l'industrialisation du milieu rural passe par une planification contractuelle**.

Le financement des investissements industriels en milieu rural est, sans doute, le point sur lequel il faudra le plus réfléchir et imaginer. Ne parlons pas du financement des établissements dépendant de grands groupes, mais plutôt de **l'entrepreneur local individuel qui tente une expansion**. Pour ce dernier, le cap du démarrage (par exemple le passage de l'artisanat à la petite production) dépend de sa seule capacité d'auto-financement. Pour obtenir les crédits ad hoc, il faudrait qu'il puisse hypothéquer des biens qu'il n'a pas.

Le système bancaire traditionnel en milieu rural n'est pas préparé à la problématique industrielle : il accompagne le succès, mais ne prend aucun risque au démarrage.

A de rares exceptions près (zones septentrionales de développement des pays scandinaves), il semble que **l'accompagnement de l'industrialisation ne soit pas adapté aux contraintes et aux besoins de l'espace rural**.

— Les techniques d'accueil des entreprises pèchent par manque ou par excès ; et, de toute façon, sont incohérentes.

— On constate une inadaptation entre les mesures incitatives au développement industriel et la planification globale du territoire.

— La constitution du capital de production dépend trop des capacités de dynamisme et de risque de l'entrepreneur individuel.

## **POUR UNE NOUVELLE INDUSTRIALISATION DU MILIEU RURAL**

Certains traits schématisent les pratiques de l'industrialisation en milieu rural jusqu'en 1970 :

— dans le contexte des actions de développement régional, il ne s'est pas dégagé de politique volontaire d'aménagement de l'espace, qui réduise l'opposition entre rural et urbain ;

— la politique d'industrialisation des régions moins développées a d'abord favorisé leurs villes. Le milieu rural a servi d'exutoire aux entreprises les moins concurrentielles ou, dans le meilleur des cas, reçu un apport économique marginal.

Cette politique n'a pas favorisé la promotion d'une société nouvelle, tirée des expériences de la surconcentration et de ses échecs.

Depuis 1970 cependant, quelques pays ont révisé leur politique de développement régional (RFA, pays scandinaves, Suisse). Ils ont amorcé des choix pour un rééquilibre des espaces, avec la volonté de réduire les disparités entre urbain et rural. La Suisse, seule, semble avoir apprécié à leur juste mesure, **les capacités du milieu rural à développer** une forme nouvelle de société.

A partir de ces expériences, tentons une description des effets attendus de l'industrialisation dans un processus de développement de l'espace rural :

▪ Dans la mesure où les unités de développement (qu'elles se nomment landkreise, district britannique, canton suisse ou « pays » français) sont représentatives d'une homogénéité physico-économique, reflètent

un vécu socio-culturel commun, intègrent une armature de services commerciaux et sociaux conforme aux habitudes de déplacement, l'industrialisation réunit les conditions de la réussite.

A contrario, l'industrialisation, laissée au hasard des initiatives de chaque commune en dehors de toute concertation de voisinage a peu de chance de modifier positivement la société du monde rural.

## POUR UNE CHARTE DE L'INDUSTRIALISATION

### En aménagement, l'industrie doit :

— être au service des **choix de résidence et d'urbanisme** faits par la collectivité régionale,

— faire l'objet d'une **localisation concertée** ; les zones d'activité étant étudiées en fonction des migrations alternantes et d'isodistances inférieures à une heure,

— mettre à profit les **axes de communications** qui desservent les villages-centres, pôles essentiels à la vie du territoire,

— provoquer la **modernisation des infrastructures** (eau, énergie) indispensable à la revitalisation de l'espace,

— justifier une **programmation de l'habitat**, en harmonie avec les ressources et les spécificités architecturales,

— respecter les **surfaces propices à l'agriculture**, le paysage et les réserves forestières,

— être l'occasion d'**aménager les transports en commun** en intégrant aux nouveaux besoins de l'industrialisation ceux des foires et marchés, des centres de commerce et de service, et des unités d'enseignement.

### En développement l'industrie doit :

— s'intégrer, autant que possible, aux activités dominantes, avec un souci de valorisation des richesses locales (prolongement de l'agriculture, de l'artisanat traditionnel). En effet, le milieu rural fut trop souvent dépouillé des productions para-agricoles (engrais, aliments du bétail) qui furent concentrées dans les villes ;

— tenir compte des traditions professionnelles (tant en spécialités qu'en habitudes relationnelles), et des aptitudes des ruraux au double emploi ;

— favoriser l'expansion des métiers du bâtiment et d'entretien ainsi que la sous-traitance aux artisans locaux ;

— accroître le revenu de la collectivité régionale grâce à une taxation de la production ; il faut, en effet, freiner les tendances à l'exonération des taxes locales qui appauvrissent la collectivité et ne sont pas un argument décisif pour un industriel candidat ;

— susciter un climat de confiance en l'économie locale, et permettre notamment la participation de l'épargne locale aux investissements industriels ;

— favoriser l'éclosion de l'esprit d'entreprise parmi les jeunes professionnels ;

— provoquer la découverte de nouvelles formules de production de biens nécessaires à l'agriculture, l'habitat et le tourisme, sous l'impulsion de la collectivité régionale. (Par exemple, dans le cadre d'ateliers intercommunaux).

### Sur le cadre de vie, l'industrie doit permettre :

— un rééquilibrage de l'occupation des espaces, entre urbain et rural ;

— une interpénétration des formations professionnelles (agricole, artisanale, industrielle) et, par conséquent, atténuer la fragilité du milieu dans les à-coups conjoncturels ;

— une révision des tâches et des conditions de travail (polyvalence et travail en équipes, adaptation des horaires et des rythmes) dans une solidarité intersectorielle ;

— une meilleure adaptation du troisième âge à la vie économique et sociale, grâce à la stabilité de résidence au sein de la collectivité.

La conjoncture économique actuelle, les insatisfactions des populations urbaines et le sentiment d'abandon des populations rurales, tissent l'ensemble qui dénote la fragilité de notre société.

Devant la flambée du chômage et les angoisses d'insertion des jeunes à la vie active, des choix politiques s'imposent. De nombreux plans et contre-plans sont proposés. Cependant, la plupart relèvent davantage du « raccommodage » que de la nouveauté.

Les excès de la concentration urbaine et de la production, et la désertification du monde rural qui en découle, seront-ils endigués par les politiques de développement régional aujourd'hui en vigueur ? Le propos de ces dernières n'est-il pas de déplacer, en monde diffus, les modèles de production que nous avons expérimentés dans les conglomérats urbains, sans autre projet social ?

Dans une perspective réformatrice, le monde rural (du fait de son immobilité et de sa vacuité actuelles) n'est-il pas l'unique chance pour un nouveau projet de développement, à condition toutefois que les collectivités locales soient réellement responsables de leurs choix, et que les populations soient consultées et engagées dans les projets qui les concernent ?

Un climat de crise est toujours propice aux sursauts.